



Epinal, le 08/11/18

## **Déclaration liminaire de la CGT Comité Technique Local du 08/11/18**

L'illusio-sinistre E. MACRON entendait donc parachever dans le déshonneur son marathon des commémorations du centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale en célébrant PÉTAIN, individu pourtant frappé d'indignité nationale, aux Invalides avec sept autres maréchaux alors que plus de 18 millions de militaires et de civils dont 1 700 000 Français ont péri au cours de cet ignoble conflit.

Monarque de l'artifice et de la réalité falsifiée, E. MACRON a déjà réussi la prouesse de pérenniser un CICE au bilan pourtant vertigineux ! Le fiasco se chiffre à 20 milliards d'euros pour 100 000 « emplois sauvés », soit 200 000 euros par emploi ! Et même d'encourager ce naufrageux dispositif en portant l'affaire à 40 milliards d'euros ! Rien de moins ! Mais il est vrai qu'avec la suppression de l'ISF ou l'instauration de la Flat tax notamment, la pression fiscale appliquée aux entreprises et aux grandes fortunes demeurerait exorbitante...

Fort heureusement, l'administration fiscale est là pour récompenser à coûteux renforts d'appels d'offres des entreprises aussi performantes qu'avidées à engloutir une impensable manne financière publique !

Ainsi apprend-on notamment sur le site dédié « Marché Online.com » :

- qu'un marché relatif à l'assistance téléphonique des usagers particuliers dans le cadre de la mise en place du Prélèvement À la Source est proposé aux entreprises privées !

Est-ce donc à croire que la DGFIP qui a poussé à cette inepte réforme ne se juge pas suffisamment calibrée pour apporter les réponses aux inquiétudes et/ou demandes légitimes des usagers ??? B. PARENT semble pourtant avoir affiché sur Ulysse un contentement béat en évoquant le nombre, limité selon lui, de suppressions de postes (-2130) imposé à la DGFIP pour 2019...

- qu'un marché portant sur la mise en place de deux cellules d'écoute psychologique destinées aux agents de la DGFIP a été attribué à la société « Pros Consulte » pour la modique somme de **598 015 euros**...

**Est-ce à croire que CAP 2022 fait un peu vaciller les technocrates de la Bercy's tower ? Que la crainte de voir se reproduire le syndrome « France Telecom » à la DGFIP est patent ?**

**Sachez bien que l'on apprécie les 2 numéros proposés distinguant agents et encadrants... Il est vrai que les problématiques ne sont pas les mêmes que l'on soit engrenage ou piston !**

- qu'un marché de 126 000€ a été attribué à la société « Conseil Sondage Marketing » pour assurer la mesure du respect des engagements téléphoniques du référentiel Marianne par les services de la DGFIP par la réalisation des campagnes d'appels mystère au titre des années 2018 à 2021.

Bercy œuvre à ruiner ses missions mais qu'importe pourvu que le flicage mystère apprécie de la qualité de l'engagement des agents !

Mais le meilleur est encore à venir :

- Qu'un 1<sup>er</sup> marché a été attribué à la société ATOS pour des prestations d'infogérance, d'assistance et de support (lot 1) et des prestations de support au pilotage de production (lot 2) pour un montant de **19 400 000 euros !!!**

- Qu'un second marché de moindre valeur certes, seulement 1 730 000 €, a été attribué à cette même société pour de tierce maintenance applicative des systèmes d'information BDRP, ISTEP-Web et PEGASE.

Mais ATOS, c'est quoi, c'est qui ?

Pour mémoire, le Président-Directeur Général d'ATOS n'est autre que Thierry BRETON, Ministre de l'Économie et des Finances en 2005. Il est également Président du Conseil d'Administration de sa filiale WORLDLINE... vous savez, c'est déjà cette société qui a été choisie par l'IGN, avec la bénédiction de la DGFIP, pour mener à bien la Représentation Parcellaire Cadastre Unique...

Son ancien Directeur de Cabinet Gilles GRAPINET, lequel fut aussi directeur du programme COPERNIC à la DGI, est l'actuel Directeur de la société WORLDLINE.

Marc-Henri DESPORTES, ancien Directeur adjoint du même programme COPERNIC, est Directeur Général Adjoint de la société WORLDLINE.

Qel bel exemple de reconversion professionnelle réussie...pour nos 3 artistes de l'enrichissement public, qui auront, à n'en pas douter, parfaitement préparé le terrain lorsqu'ils étaient à la manœuvre au ministère des Finances !

Et dire que l'alléchante Indemnité de départ volontaire proposée par l'actuel ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin n'existait pas à leur époque !!! Que n'auraient-ils profité de cette merveilleuse opportunité !

Enfin, l'audience accordée le 24/10/18 par B. PARENT aux secrétaires généraux des syndicats représentatifs de la DGFIP apporte son nouveau lot « d'informations » édifiantes de provocation :

- L'heure est donc à la mobilisation générale selon lui pour assurer la mise en place du Prélèvement À la Source. Ah ! L'image de la DGFIP ! Important ! Essentiel ! Des difficultés sont apparues après les annonces optimistes qui ont justifié sa mise en œuvre ? Pas de problème : d'autres services que les SIP pourront être mis à contribution pour éviter le naufrage annoncé de la DGFIP..

- Un programme pluriannuel de 4 ans est en réflexion avec la Direction du Budget pour tracer les contours des missions restant au sein de la DGFIP ainsi que les moyens humains nécessaires pour les assurer... Qu'il est rassurant de savoir qu'il va rester quelque chose de la DGFIP après CAP 2022...

- Suspension des prises de congés (même déposés dans les délais et validés par les directions) : pour la fin d'année seraient concernés les collègues des Services de Publicité Foncière et de l'Enregistrement. Ce serait ensuite au tour des agents chargés de la mise en œuvre du Prélèvement À la Source pour les mois de janvier et février. C'est peu de dire que nous attendons de connaître votre position sur ce dernier point ! Pensez-vous sérieusement que les 2 numéros d'écoute suffiront à calmer le mal être sinon la colère des agents que cette inepte décision va immanquablement susciter???